



## Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ)

### Communiqué de presse

Biel/Bienne, le 18 juin 2017

#### **Votation de Moutier : position commune de Bienne, d'Evilard et du CAF**

**Le Conseil municipal de Bienne, le Conseil municipal d'Evilard et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont pris connaissance du résultat de la votation communale sur l'appartenance cantonale de Moutier. Réunis au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes, ils regrettent que le canton de Berne perde une partie de sa population francophone et que le Jura bernois perde sa plus grande commune, mais ils comprennent et respectent ce résultat. Ils appellent au respect de la minorité déçue, au développement des liens régionaux et au renforcement des francophones et du bilinguisme cantonal.**

La majorité du corps électoral de Moutier s'est prononcée pour un départ dans le canton du Jura. Une forte minorité a voté pour un maintien dans le canton de Berne. Cette étape marque la fin de la Question jurassienne, selon le processus prévu par la Déclaration d'intention du 20 février 2012. Cependant, il faudra du temps et des efforts pour surmonter les divisions et rassembler la population de Moutier autour d'un projet commun.

Fidèles à leur engagement pendant la campagne, Bienne, Evilard et le CAF souhaitent contribuer aux bonnes relations régionales, indépendamment du résultat du vote, par le maintien des liens socio-économiques entre les deux régions et par des coopérations à divers niveaux, dans les relations intercommunales ou entre le CAF et le Conseil du Jura bernois. Par ailleurs, ils continueront à entretenir avec la ville de Moutier des relations constructives et empreintes de confiance, dans tous les domaines où ils ont des intérêts communs.

#### **Faire face ensemble aux défis qui s'annoncent**

Bienne, Evilard et le CAF ont maintenu une ligne politique de neutralité active envers la votation du 18 juin 2017 à Moutier, tout comme envers celle du 24 novembre 2013 à l'échelle de tout le Jura bernois. Loin de marquer un désintérêt pour l'enjeu de ces scrutins, cette politique était une marque de respect pour la population appelée aux urnes, qui devait pouvoir se déterminer par elle-même, sans mot d'ordre venu de l'extérieur. Le vote passé, Bienne, Evilard et le CAF souhaitent se tourner résolument vers l'avenir, avec le Jura bernois et toute la région, pour faire face ensemble aux nombreux défis qui s'annoncent.

Parmi ces défis figurent le développement économique, le système de santé ou la formation des jeunes, mais aussi le maintien et le renforcement du bilinguisme régional et cantonal. Un bilinguisme qui implique une région francophone forte, protégée par le statut particulier du Jura bernois, une région germanophone dans le reste du canton et, au milieu, une région bilingue, qui peut faire office de pivot et favoriser la compréhension mutuelle. Le Jura bernois et la minorité francophone du canton sortiront mathématiquement affaiblis du processus de séparation de Moutier. Ils auront donc besoin d'une protection et d'une attention accrues.

### **Soutenir les francophones et le bilinguisme**

Ce bilinguisme est une chance et fait la spécificité de notre canton et de notre région. Il est aussi un défi, régulièrement confronté à des obstacles et des difficultés, qui justifient la législation sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district de Bienne (prochainement pour tout l'arrondissement administratif de Biel/Bienne). Ce vivre-ensemble est aussi une question de volonté politique.

Bienne, Evilard et le CAF s'engageront avec détermination auprès du canton et dans la région pour que la population francophone et germanophone et le bilinguisme puissent continuer de s'épanouir ensemble, dans leur intérêt et celui de notre canton-pont entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Dans une région et un canton à majorité germanophone, ce développement du bilinguisme passe notamment par un soutien à la minorité francophone.

### **Personnes de contact :**

- Ville de Bienne : M. Erich Fehr, maire de Bienne et président de la DBAJ, 079 415 53 05
- Commune d'Evilard : Mme Madeleine Deckert, maire d'Evilard, 076 370 17 59
- CAF : Mme Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF, 079 287 47 15